

Réunion de parents P2: rentrée 2018-2019

Les titulaires de la classe de P2 sont Madame Marine et Monsieur Frédéric. Les P2 auront quelques heures de cours avec Mme Béatrice également le vendredi avec les élèves de P1.

Mme Béatrice aborde les matières suivantes : « savoir parler » et « savoir écouter ».

Mr Frédéric

- « Savoir écrire »
A travers des productions de textes, de l'expression écrite via le cahier de vie (apprentissage de l'utilisation du dictionnaire ayant pour but de corriger les fautes qui seraient présentes dans ce dit cahier)
- Conjugaison
- Formes et figures (notions de structuration spatiale)
- Grandeurs
- Cours de jeu d'échec, le mardi après-midi, en co-titulariat avec un animateur de la province.

Ces cours sont subventionnés par la province qui recommande ces cours de jeu d'échec.

(Le lundi midi, les jeux d'échec sont mis à disposition pour les enfants qui souhaitent y jouer. Des tournois inter-écoles sont possibles et prévus pendant l'année)

Mme Marine donnera cours aux élèves de P2 pendant 12 périodes, réparties les mardis et mercredis matin ainsi que le jeudi toute la journée.

- Sons, orthographe
- Lecture (texte, recette, lettre) et compréhension à la lecture.
- Nombres (opérations, tables de multiplication)
- Eveil
- Religion

Mevrow Caroline donne une heure de néerlandais aux élèves de P2 le vendredi matin (avec la classe de P3).

- Cette année scolaire, il n'y aura pas de classes vertes pour les P2. Les prochaines classes vertes auront lieu en P4.
- Le cross de le FRSEL sera toujours organisé et aura lieu à Kain. Cependant, le trail du Mont St Aubert ne s'organise plus cette année.
- Les élèves de P2 auront un stage de piscine 2 semaines (2x5 jours) et une partie du bus sera financée par l'association de parents. (Du 11 au 22/02/2019)

- Au niveau des devoirs, ceux-ci sont proposés de la même manière que l'an passé, sous forme de contrat, à rendre le vendredi. La matière des devoirs est vue tout au long de la semaine du contrat ou la semaine d'avant.
- L'association de parents recherche des parents volontaires pour se réunir quelques soirées par an, afin d'organiser des ventes ponctuelles dont le bénéfice financier revient à l'école afin de subvenir aux besoins des enfants, des classes et de la cour de récréation (l'an passé : panier de basket, bus pour les stages de piscine, glace en fin d'année, etc...) Avis aux amateurs. Ambiance conviviale assurée.
- Garderies : Le prix a augmenté.
Les écoles libres ont donc les mêmes tarifs que les écoles communales.
- Au niveau des repas et collations : Questionnement par rapport au concept de « collation saine » instauré en maternelles. Pourquoi le concept n'est pas conservé en primaire ? Discussion brève autour du sujet.
Rappel du fruit offert par l'association de parents les mercredis ; et les collations saines restent encouragées mais pas obligatoires.
Mr Frédéric amène d'emblée que les stocks de grenadine qui ont été proposés aux enfants le midi ne seront plus distribués car cette grenadine a été jugée inutile par les parents et l'école.